



Ordonnance rendue en vertu de l'article 69 de la Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation

Référence: MIGUEUR v MCGREGOR, 2026 ONLTB 33084

Date: 2026-04-23

Numéro de dossier : LTB-L-105705-25

Dans l'affaire du logement: B, 816 rue CHARLES EMILE
HAWKESBURY ON K6A3C2

Entre: Simeon Merlin MIGUEUR
JUDICAEL SIMEN DJONGUE

Locateurs

et

THOMAS MCGREGOR

Locataire

Simeon Merlin MIGUEUR et JUDICAEL SIMEN DJONGUE (les Locateurs) a demandé une ordonnance déterminant la résiliation de la location et d'expulsion visant THOMAS MCGREGOR parce que :

- les locateurs veulent, de bonne foi, reprendre possession du logement locatif à des fins d'habitation pour au moins un an.

Les locateurs ont également réclamé une indemnité pour chaque jour où le locataire est resté dans le logement après la date de résiliation.

Cette requête a été entendue par vidéoconférence le 21 avril 2026.

Seule la représentante des locateurs, Jing Xue, a assisté à l'audience.

La locataire n'était toujours pas présente ni représentée à l'audience, bien que la Commission lui ait dûment signifié un avis de l'audience. Le dossier ne contenait aucune demande d'ajournement de l'audience. Par conséquent, seuls les éléments de preuve du locateur y ont été présentés.

1. Lors de l'audience, les locateurs ont demandé à retirer la requête, le locataire ayant quitté le logement le 30 mars 2026, et j'ai accédé à cette demande.
2. Lorsque la requête soit retirée, le dossier du CLI est fermé.

23 avril 2026
Date de l'ordonnance

Vanessa Davies
Membre, Commission de la location immobilière

15 rue Grosvenor, 1er étage
Toronto ON M7A 2G6

If you have any questions about this order, call 416-645-8080 or toll free at 1-888-332-3234.